

| 07 MAI 2021

PLANNING DES PERMANENCES

Madame, Monsieur,

Suite aux épisodes de gel d'avril 2021, le Département en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et la Mutualité Sociale Agricole, souhaite assurer un accueil de proximité pour accompagner les agriculteurs en difficulté.

A cet effet, des permanences territorialisées dans les salles municipales de Tuchan, Fabrezan, La Redorte, Sallèles d'Aude et à l'antenne du département de l'Aude à Limoux sont proposées. Lors de ces permanences, des agents de la Chambre d'agriculture et de la MSA seront également présents pour vous accompagner.

Voici donc les lieux et dates auxquels ces permanences se tiendront :

Mairie de Fabrezan	Les mardis et jeudis 9h30-12h30 13h30-16h30	Magali MORGAN magali.morgan@aude.fr 06.47.58.53.91
Mairie de Tuchan	Les mardis et jeudis 9h30-12h30 13h30-16h30	Audrey CANNEAUX audrey.canneaux@aude.fr 07.86.12.50.66
Mairie de La Redorte	Les mardis et jeudis 9h30-12h30 13h30-16h30	Anaïs AUZIAS anaïs.auzias@aude.fr 07.86.12.82.50
Mairie de Sallèles d'Aude	Les mardis et jeudis 9h30-12h30 13h30-16h30	Manon BLANQUER manon.blanquer@aude.fr 06.37.44.20.61
Maison Départementale de Limoux	Les mardis et jeudis 9h30-12h30 13h30-16h30	Quentin SORROCHE quentin.sorroche@aude.fr 06.49.59.32.46

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Président,

Téléchargez les images